

## **Avec la collaboration du COBALI, la MRC d'Antoine-Labelle remet plus de 400 plants de myrique baumier pour la revégétalisation des rives**

---

**Mont-Laurier, le 25 août 2017** - Soucieuse de la protection de la qualité des nombreux lacs de la région, la MRC d'Antoine-Labelle a demandé la collaboration du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) pour offrir à diverses associations de lacs des plants de myrique baumier. Ceux-ci proviennent d'une culture appartenant à la MRC où du bouturage de plants matures est réalisé.

Cette distribution a permis de remettre un total de 415 plants à plusieurs riverains membres d'une association de lacs du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Ce geste contribue à la revégétalisation des



rives de plusieurs lacs. Retrouvé naturellement en grande quantité dans la région, spécifiquement en bordure des plans d'eau, le myrique baumier est en tête de liste des végétaux les plus recommandés. Cette espèce indigène pouvant atteindre 1,5 à 2 mètres aime bien croître dans les milieux humides et supporte facilement les inondations prolongées. Aussi, cet arbuste, combiné avec d'autres végétaux que l'on retrouve dans la rive, joue plusieurs rôles pour maintenir une

bonne qualité de l'eau, tels qu'un filtre contre la pollution, un écran solaire contre le réchauffement de l'eau, un rempart contre l'érosion, un habitat et un réservoir alimentaire pour de nombreuses espèces, etc.

« En concordance avec sa vision et son slogan « Je suis de lacs et de rivières... » la MRC est fière de poser ce geste pour les riverains de la région. Comme le territoire de la MRC est constitué de plusieurs lacs qui représentent une grande richesse pour la région, chaque geste est important pour conserver leurs qualités.» affirme M. Alain Guay, ingénieur forestier à la MRC d'Antoine-Labelle.

La culture des plants de myrique s'effectue sur une portion de terres publiques intramunicipales (TPI) depuis déjà plusieurs années. Les TPI sont des terres publiques appartenant à l'état québécois et sur lesquelles la MRC d'Antoine-Labelle s'est vu déléguer la gestion foncière et forestière. Outre divers projets de villégiature et la récolte de matière ligneuse, certains projets spéciaux, tel que la culture de plantes riveraines, y sont également possibles.

« Le COBALI félicite la MRC d'Antoine-Labelle pour son coup de pouce à la revégétalisation des rives et remercie les associations de lacs de participer à cette distribution. » souligne Mme Janie Larivière, directrice générale du COBALI. D'ailleurs, pour une 11<sup>e</sup> année, des agents de sensibilisation du COBALI ont sillonné le territoire, durant la saison estivale, pour sensibiliser les riverains à l'importance de conserver une bande riveraine naturelle et conforme à la réglementation municipale.

Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants reconnus par le gouvernement du Québec comme étant responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui a été confiée. Dans la MRC d'Antoine-Labelle, il s'agit du bassin versant de la rivière du Lièvre. Par la mise

en place d'une table de concertation, le COBALI a pour mandat d'élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE) et de voir à sa mise en œuvre.

-30-

Source :M. Pierre-Étienne Drolet  
Chargé de projets - responsable du Plan directeur de l'eau  
819-440-2422 - [pde@cobali.org](mailto:pde@cobali.org)